



INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Entreprises du secteur privé dans l'événementiel, l'hôtellerie, la production de voyages (voyagistes, réceptifs, agence de voyages, autocaristes...)
- Bureaux d'études ou de conseil auprès des acteurs privés ou publics du tourisme
- Collectivités territoriales et organismes institutionnels (communes, départements, régions, parcs naturels, comités départementaux/régionaux du tourisme, offices de tourisme)
- Secrétariat d'État au tourisme
- Institutions internationales (Unesco, Union Européenne...)
- Agences de voyage, agences réceptives
- Création d'entreprises spécialisées dans le tourisme de proximité

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômé-e-s de l'université Lille SHS, rendez-vous sur :

<http://ofive.univ-lille3.fr/>

MÉTIERS

- Concepteur-trice de produits touristiques
- Responsable de programmation touristique
- Chargé-e de mission de développement (France, étranger)
- Responsable d'office de tourisme / syndicat d'initiative
- Responsable qualité/service relations clientèles
- Responsable management
- Responsable recherche et développement marketing de produits touristiques
- Responsable de la communication et de la promotion touristiques

COMMENT CANDIDATER AU MASTER ?

LA PROCÉDURE

ACCÈS MASTER 1 / MASTER 2

- Retrouver toutes les informations utiles dans le catalogue des formations

[HTTPS://FORMATIONS.UNIV-LILLE3.FR/FR/LISTE/MASTER](https://formations.univ-lille3.fr/fr/liste/master)

Master mention LEA, parcours Management de projets touristiques par apprentissage
Onglet Admission Inscription

LA COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

EN MASTER 2

- une partie consacrée à votre cursus d'études et les résultats obtenus (joindre le descriptif et les relevés de notes),
- le détail de vos expériences professionnelles (stages et missions réalisées en France et/ou à l'étranger ou contrat de travail) ou personnelles (associatives,...) et les réponses au questionnaire inclus dans le dossier,
- une lettre de motivation et un CV,
- la fiche à compléter expliquant vos démarches actuelles de recherche de structure d'accueil pour votre contrat d'apprentissage.

LES CRITÈRES D'EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURES EN MASTER 2

Outre votre parcours d'études (avec deux langues étrangères pratiquées), les examinateurs seront notamment sensibles à la nature de votre projet professionnel dans le domaine du tourisme et les expériences professionnelles ou personnelles (stages,...) dans ce secteur, à votre motivation à suivre votre formation par la voie de l'apprentissage et à vos motivations à suivre plus spécifiquement le master Management des projets touristiques de l'UFR LEA de l'université de Lille, Sciences Humaines et Sociales.

COMMENT RETOURNER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 2

Votre dossier doit être retourné par voie postale ou déposé directement à l'UFR selon la date qui sera indiquée.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

apprentissage-lea@univ-lille3.fr

03 20 41 74 03

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Laëtitia GARCIA, Maître de conférences en sciences de gestion

Adresse de retour du dossier : UFR LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

651 avenue des Nations Unies – BP 447 - 59058 ROUBAIX Cedex 01

Métro Ligne 2 : Gare Jean Lebas

Depuis la rentrée 2016, l'UFR des Langues Étrangères Appliquées occupe un bâtiment flambant neuf de près de 8.000 m2 au sein du tout nouveau « Campus Gare » situé à proximité de la Gare de Roubaix, locaux qui sont partagés avec l'IMMD (Institut du Marketing et du Management de la Distribution).

Plus d'infos sur la page <https://www.univ-lille3.fr/ufr-lea/>

LE MASTER MANAGEMENT DE PROJETS TOURISTIQUES



S'OUVRE à l'apprentissage



et vous ?

**CONTACT :
APPRENTISSAGE-LEA@UNIV-LILLE3.FR**



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous souhaitez concevoir des projets touristiques dans un cadre international ? Le Master LEA parcours Management de projets touristiques vous sensibilise aux spécificités de l'industrie touristique et de ses formes alternatives.

Dans le cadre de votre activité, vous serez amené-e à monter des projets touristiques, à mobiliser les acteurs impliqués et identifier leurs attentes, à trouver des financements, nouer les partenariats utiles et les inscrire dans la durée dans le but de valoriser un territoire et de participer à son développement, à sa dynamisation et à son attractivité.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre et gérer des projets et missions touristiques
- Mener des négociations avec des partenaires internationaux dans des formes collaboratives de négociation
- Appréhender les dernières tendances du marché de l'industrie touristique et de ses alternatives et les attentes des populations
- Diagnostiquer le potentiel touristique d'un territoire et en favoriser les retombées économiques
- Gérer les risques inhérents au secteur de l'industrie touristique et de ses formes alternatives
- Utiliser les modes de distribution multi-canaux pour optimiser la promotion et la diffusion de l'offre touristique
- Travailler et s'intégrer dans un contexte international par la connaissance des cultures et des représentations
- Maîtriser plusieurs langues étrangères et les utiliser dans un contexte professionnel

CONDITIONS D'ACCÈS

En MASTER 1

Suite à la réforme conduisant au diplôme national de master (DNM), les modalités d'accès en master 1 à la rentrée 2017 sont les suivantes :

- Vous êtes de préférence titulaire d'une licence mention LEA. **Vous pouvez poser votre candidature en Master 1 LEA parcours MPT en apprentissage.**

Capacité d'accueil : 13 places

Calendrier de recrutement

- Ouverture du 30/03/17 au 30/04/17
- Résultat admissibilité : 30/05/17
- Résultat admission : 30/06/17

Modalités et critères de sélection

MODALITÉS DE SÉLECTION : dossier et entretiens en langues étrangères

CRITÈRES D'EXAMEN DU DOSSIER

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure
- Relevés de notes, depuis et y compris le baccalauréat, diplômes, certifications permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Curriculum vitae
- Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage

A ces éléments s'ajoutent l'appréciation des critères suivants :

- Bonne maîtrise de deux langues étrangères (anglais + au choix allemand, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, suédois)
- Une expérience de stage ou activité professionnelle en cohérence avec le parcours.

En MASTER 2

Les modalités d'accès en master 2 restent inchangées à la rentrée 2017. Elles sont appelées à évoluer à la rentrée 2018.

- Vous êtes titulaire du Master 1 LEA parcours Management des projet touristiques de l'université Lille SHS. **Vous pouvez accéder en M2 LEA parcours MPT en apprentissage sous réserve de l'accord de la commission de sélection**
- Vous êtes titulaire d'un Master 1 équivalent et vous avez une bonne maîtrise de deux langues étrangères **Vous pouvez poser votre candidature en Master 2 LEA parcours MPT en apprentissage.**
- Vous avez des diplômes différents, une expérience personnelle ou professionnelle en lien avec le tourisme. **Vous pouvez poser votre candidature en Master 2 LEA parcours MPT en apprentissage, en incluant le formulaire de validation des acquis.**

MODALITÉS DE SÉLECTION : dossier de candidature puis pour les candidats dont le dossier aura été sélectionné, un entretien final avec un jury composé d'enseignants et de professionnels du tourisme qui établira la liste des candidats retenus.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'université Lille SHS, consultez le catalogue des formations :
FORMATIONS.UNIV-LILLE3.FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

MASTER 1

Recherche : Culture et sociétés :

- 2 séminaires

Enjeux du secteur touristique :

- Socio-économie des mondes touristiques
- Tourisme et transports

Langues appliquées :

- Anglais + au choix espagnol ou néerlandais (débutant)

Management sectoriel :

- Management de l'événement et promotion touristique
- Management hôtelier

Planification des actions touristiques :

- Diagnostic, stratégie et planification de l'entreprise touristique
- Gestion budgétaire

Montage de projets touristiques :

- Développement durable et projets touristiques

Production d'offres touristiques et commercialisation :

- Géographie des destinations touristiques

MASTER 2

Recherche : Culture et sociétés :

- 2 séminaires

Langues appliquées :

- Anglais + LV2 (pratique de la langue professionnelle)

Management de l'entreprise touristique :

- Gestion des ressources humaines et animation d'équipe internationale
- Management de qualité et satisfaction client
- Gestion de la communication de l'entreprise touristique

Tourisme, Développement et politique territoriale

- Tourisme et politique territoriale
- Évaluation des politiques territoriales
- Tourisme et développement territorial

Informatique :

- Création de sites web et logiciels appliqués au tourisme

Management de l'entreprise touristique :

- Droit du tourisme, droit des voyageurs
- Analyse financière, gestion de trésorerie

Acteurs du tourisme et développement sectoriel :

- Développement et formes alternatives de tourisme
- Producteurs et distributeurs de forfaits touristiques

Tourisme, territoires et politiques publiques :

- Géopolitique et tourisme
- Marketing territorial
- Management des politiques publiques

Ateliers d'échanges réflexifs sur la situation d'apprentissage

Tourisme, Patrimoine et Culture :

- Tourisme et développement durable
- Patrimoine et territoires
- Tourisme et culture
- Conférences

E-Tourisme M-Tourisme

- Numérique et stratégies de distribution
- Infographie

Gestion de projets touristiques et entrepreneuriat :

- Gestion de projets événementiels
- Gestion de projets touristiques et entrepreneuriat
- Financement et gestion de risques des projets touristiques
- Développement personnel et professionnel

Apprentissage (ateliers réflexifs, rédaction d'un rapport d'activité) et mémoire

CONTRAT D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

1 – LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Il constitue l'une des 2 formes de l'alternance. L'apprentissage repose sur le principe d'alternance entre un enseignement universitaire à l'UFR LEA et un apprentissage du métier chez l'employeur.

QUI PEUT CONCLURE CE CONTRAT ?

Les candidat-e-s à ce master doivent être agé-e-s de 30 ans au maximum. Les entreprises du secteur privé, les associations et les organismes du secteur public (État, Collectivités territoriales...) peuvent accueillir un-e apprenti-e.

POUR QUELLE DURÉE ?

Le contrat d'apprentissage est signé pour une durée de deux ans (Master 1 et Master 2) dans la même structure d'accueil.

QUEL EST LE RYTHME DE L'ALTERNANCE ?

De septembre à juin, le rythme sera, en moyenne, de deux semaines en formation et de deux semaines dans la structure. De juin jusqu'à la rentrée universitaire de Master 2 (début septembre), l'apprenti-e sera à plein temps dans la structure d'accueil.

QUELLE EST LA RÉMUNÉRATION ?

Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti-e et de l'année d'études.

COMMENT EST FINANCÉE LA FORMATION ?

Elle est financée par la structure d'accueil.

2 – LE RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Il exerce la mission de tuteur dans la structure d'accueil, parallèlement à ses activités habituelles. Il accompagne, forme et évalue l'apprenti-e, il lui transmet ses savoirs et ses pratiques professionnelles.

LE RÔLE DU TUTEUR PÉDAGOGIQUE

Il suit l'apprenti-e dans son parcours de formation et veille au bon déroulement de l'alternance. Il vérifie la cohérence des missions qui lui sont confiées au sein de la structure d'accueil. Il est en lien étroit avec le Maître d'Apprentissage. Il réalise des visites sur site.

LE RÔLE DE L'UFR LEA

En tant qu'antenne CFA, l'UFR LEA désigne un tuteur pédagogique parmi les membres de son équipe, vérifie les états de présence de l'apprenti-e, assure son suivi administratif et reste en contact permanent avec la structure d'accueil et le maître d'apprentissage.

3 – LES AVANTAGES POUR L'APPRENTI ET LA STRUCTURE D'ACCUEIL

POUR L'APPRENTI-E :

- il/elle prépare un diplôme national identique à celui du parcours « classique » (maquette pédagogique habilitée par le Ministère) ;
- il/elle signe un contrat de travail avec un employeur du secteur privé ou public ;
- il/elle acquiert une expérience professionnelle de deux ans ;
- il/elle perçoit un salaire et peut bénéficier de certaines aides financières (transport, restauration, hébergement...).

POUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL :

- elle intègre de nouveaux talents de niveau Master ;
- elle forme les apprenti-e-s aux techniques et méthodes de son organisation ;
- elle peut bénéficier d'un soutien financier de l'État et de la Région selon la législation en vigueur.

QUELQUES EXEMPLES DE STRUCTURES AYANT ACCUEILLIES NOS APPRENTI-E-S

- WEDGEWOOD France
- SNCF
- PLACE VOYAGE
- ALTIA
- CALM APART HOTEL
- AVIAPARTNER LILLE SAS
- CROWNE PLAZA
- UTODSI
- ECLATS
- HOTEL UP
- LE NAUTILUS
- ASSOCIATION GEC HAUTE France
- GHTEAM PASSENGER SERVICES
- UMIH FORMATION
- MUSEE NaI A. Dubouché
- DISBELVO
- C & t experiences sas
- ARTES
- OFFICE DU TOURISME PORTE DU HAINAUT